



Québec, le 26 mai 2010

Madame Nathalie Normandeau
Ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec
5700, 4e Avenue Ouest, A 308
Québec (Québec) G1H 6R1

Objet : Demande d'ajouter l'analyse de la justification des projets et des solutions de rechange au programme d'évaluations environnementales stratégiques (ÉES) sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin

Madame la Ministre,

L'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) suit avec grand intérêt le programme d'évaluations environnementales stratégiques (ÉES) destiné à encadrer la conduite des activités d'exploration et d'exploitation d'hydrocarbures en milieu marin.

L'organisme Les AVSL applaudit la décision gouvernementale de réaliser un programme d'ÉES sur la mise en valeur des hydrocarbures en milieu marin. Elle rejoint l'esprit des représentations qu'il faisait devant le BAPE le 18 mai 2004 sur *Les enjeux liés aux levés sismiques dans l'estuaire et le golfe du Saint-Laurent*. Toutefois, il constate que la démarche ne permet pas d'aborder la justification des projets d'exploitation et l'analyse des options ou des variantes qui peuvent être considérées.

Les AVSL est d'avis que le programme d'ÉES doit permettre de clarifier les enjeux et de répondre aux questions qui peuvent être soulevées à son sujet. La raison d'être des projets dans un contexte de réchauffement climatique et de réduction des gaz à effet de serre (GES), les moyens prévus pour assurer une gestion responsable d'une filière non renouvelable et qui s'intègre harmonieusement dans la gestion intégrée du Saint-Laurent en préparation, l'examen de la consommation des Québécois en relation avec les activités de production d'énergie sur son territoire sont des exemples de questions qui devraient pouvoir être abordées dans le cadre des consultations publiques.

La stratégie énergétique du Québec, qui est citée fréquemment dans la documentation du programme d'ÉES, viendra à échéance en 2015 tandis que la portée du programme va largement au-delà de cette date. De plus, la stratégie ne précise pas de quelle façon le gouvernement se dotera d'un plan global pour offrir un encadrement éclairé, durable et responsable du développement énergétique et du remplacement des énergies fossiles par des filières propres et renouvelables.



Considérant l'importance et la complexité de ces débats, Les AVSL espère que le gouvernement sera en mesure d'accorder une suite favorable à sa demande de compléter le programme d'ÉES par un examen de la raison d'être et des solutions de rechange aux projets.

Dans l'attente d'une réponse positive à notre demande, nous vous prions d'agréer, Madame la Ministre, nos salutations distinguées.

André Stainier, président

p.j. Présentation de l'organisme Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL)



PRÉSENTATION DE L'ORGANISME

L'organisme *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent* (AVSL) est un organisme sans but lucratif qui œuvre à la protection et à la promotion des richesses environnementales du fleuve Saint-Laurent et à l'harmonisation de ses usages. Il existe depuis 1986 et compte plus de cent cinquante membres, individuels et corporatifs, répartis dans tout le Québec.

Le statut

L'organisme *Les Amis de la vallée du Saint-Laurent* est une corporation constituée en vertu de la partie III de la Loi sur les compagnies, avec lettres patentes enregistrées le 17 décembre 1986 au Libro C, folio 116.

La vision

Les AVSL veulent

- l'accès au fleuve pour tous, selon des usages variés et respectueux de son potentiel naturel;
- la protection intégrale et la mise en valeur des richesses du fleuve : l'eau, la voie navigable, le lit du fleuve, les rives, la faune, les habitats, les paysages, le patrimoine bâti, etc.;
- l'avènement d'une politique du Saint-Laurent basée sur la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national et une approche globale et intégrée de tous ses aspects et de tous ses usages;
- le développement durable des ressources multiples du fleuve.

Les actions

Les AVSL réalisent

- des actions concrètes de conservation et de mise en valeur du fleuve et de ses rives en partenariat avec des communautés locales et régionales;
- des activités de réflexion et de promotion portant sur les diverses utilisations du fleuve, en partenariat avec les usagers : navigation, pêche, interprétation, écotourisme, baignade, nautisme, aventure, etc.;
- des rassemblements d'intervenants et d'usagers du fleuve favorisant les mises en commun et les consensus propres à assurer au Saint-Laurent un avenir harmonieux et durable;
- des interventions publiques sur des questions relevant de la gestion et de l'exploitation du fleuve et de ses ressources.

Les publics

Les AVSL s'adressent

- aux collectivités riveraines;
- aux usagers;
- aux entreprises ayant un lien avec le Saint-Laurent;
- aux administrations gouvernementales, municipales et parapubliques;
- aux milieux associatifs préoccupés de l'écosystème Saint-Laurent / Grands Lacs;
- aux institutions de recherche, d'éducation, de protection et de promotion vouées à l'eau et aux écosystèmes aquatiques;
- au grand public.